



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 12 septembre 2016 à 18h.30

- Décide d'accepter la requête d'abattage de 4 frênes, parcelle 228 Les Baumettes. De nouveaux arbres seront plantés en compensation ;
- Décide de soutenir NRTV Nyon Région Télévision, à la valeur du point d'impôt ;
- Décide de demander une nouvelle mise à l'enquête pour la parcelle Rossier, La Trappe, le permis étant échu depuis plusieurs années.

Séance levée à 20h.10

La municipalité